

**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
en date du lundi 14 mai 2018**

L'an deux mil dix-huit, le lundi 14 mai à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Régis LUCAS, Maire.

Convocation : 4 mai 2018

Date d'affichage : 16 mai 2018

Présents : R. LUCAS – M. DESPRES – K. ROMET – O. BARREAULT – F. BELLAT- M. CORBIN- M. LAMACHERE - C. BOUL - J.F PIQUET – F. NORAS

Absents : G. EMERY

Secrétaire de séance : O. BARREAULT

VITRAUX EGLISE SAINT VIGOR : CHOIX ARTISTE

Suite à la réunion du Comité de pilotage concernant le choix de l'artiste pour la création des vitraux de l'église Saint-Vigor de Maigné, le conseil municipal doit retenir un artiste.

Monsieur le Maire donne au conseil municipal le compte rendu de cette dernière réunion ainsi que le nom de l'artiste choisi par le comité de pilotage.

Les quatre artistes retenus lors du conseil municipal étaient :

- M. Gérard COLLIN-THIEBAUT
- M. Paul CHALLAN-BELVAL
- VITRAIL France
- M. Alban de CHATEAUVIEUX
-

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal a confirmé le choix du comité de pilotage, et retient Monsieur Alban de Chateaufvieux pour un devis s'élevant à 21 600 € TTC.

Les trois artistes non retenus recevront une indemnité de 1 000 €.

DEMANDE DE SUBVENTION GENERATION MOUVEMENT

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal la synthèse des comptes 2017 et le budget 2018 de l'association Génération Mouvement de Maigné.

Le conseil municipal a décidé de ne pas verser de subvention pour l'année 2018 sauf manifestation exceptionnelle au cours de l'année.

ADHESION A L'ADEN (Association Départementale des Elus Contre les Nuisances de la Ligne LGV/BPL)

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal les statuts de l'ADEN (association désignée ci-dessus) et propose l'adhésion de la commune de Maigné.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal, a décidé de l'adhésion de la commune de Maigné à l'ADEN, le montant de l'adhésion s'élevant à 50 € et celui de la cotisation annuelle à 50 €.

ACHAT TABLE REFRIGEREE AUBERGE DE LA GEE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une table réfrigérée a été achetée pour l'Auberge de la Gée (délibération du 24 avril dernier). Il propose qu'une participation financière soit demandée à Monsieur Alain BOURDIN, restaurateur de l'auberge.

Le conseil municipal fixe la participation de Monsieur Alain BOURDIN à 400 €.

REMBOURSEMENT TABLES SALLE GEORGES MAUBOUSSIN

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des tables ont été cassées lors d'une manifestation dans la salle Georges Mauboussin. L'utilisateur de la salle lors de cette manifestation s'est engagé à rembourser les tables endommagées, soit la somme de 456.52 €.

NUMEROTATION HORS BOURG

Dans le cadre des travaux pour l'installation de la fibre optique, tous les foyers doivent être numérotés. Le système numérique est retenu.

La séance est levée à 22h30.

R. LUCAS

M. DESPRES

M. NORAS

K. ROMET

F. BELLAT

M. LAMACHERE

O. BARREAUULT

M. CORBIN

C. BOUL

J.F. PIQUET